

Élections législatives - 10 et 17 juin 2012
5^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Marie-Arlette **CARLOTTI**

SUPLÉANT : AVI ASSOULY

**DONNONS UNE MAJORITÉ
AU CHANGEMENT**



POUR RÉUSSIR LE CHANGEMENT AVEC FRANÇOIS HOLLANDE

Madame, Monsieur,

Vous m'avez placée en tête de vos suffrages au premier tour des élections législatives. Je vous remercie sincèrement de la confiance que vous m'avez accordée.

Vous avez ainsi réaffirmé votre volonté de changement et votre soutien au projet de François Hollande.

Pour confirmer le choix du 6 mai, la mobilisation doit s'amplifier.

Ce dimanche 17 juin, nous avons besoin d'une large majorité de gauche à l'Assemblée Nationale pour permettre le changement attendu par les Françaises et les Français.

Pour plus de justice, nous voulons de la sécurité, des services publics, une santé publique de qualité, des enseignants dans nos écoles et des logements accessibles à tous.

Pour nos concitoyens qui doutent de la politique, nous avons besoin d'engagements clairs, de comportements transparents, de morale en politique.

Je continuerai, avec l'appui du Président de la République et du Premier Ministre, mon combat pour une République exemplaire.

Pour que la France porte enfin un autre regard sur Marseille, nous devons aider notre ville qui a des atouts considérables et n'arrive pourtant pas à sortir de ses difficultés.

Pour la France, pour Marseille, pour le changement, je suis la candidate qui rassemble toutes les forces de la gauche, des écologistes et des républicains.

Le 17 juin, donnons une majorité au changement.

Vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination.



Marie-Arlette Carlotti

Ce que nous allons réaliser avec une majorité à l'Assemblée Nationale :

- Mise en place du contrat de génération et création des emplois d'avenir.

Le changement passe par l'emploi des jeunes.

- Lancement en juillet d'une conférence nationale pour la croissance et l'emploi.

Le changement passe par la lutte contre le chômage

- Suppression de la TVA Sarkozy et réforme fiscale.

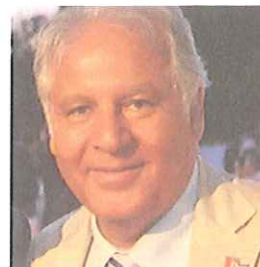
Le changement passe par plus de justice fiscale.

- Recrutement dès la rentrée scolaire de septembre de 1 000 personnes supplémentaires dans l'Education Nationale

Le changement passe par une Education Nationale de qualité.

- Vote d'une loi d'assainissement des activités bancaires : séparation des activités de dépôt et des activités spéculatives, lutte contre les produits toxiques et les paradis fiscaux.

Le changement passe par la lutte contre les dérives du monde de la finance.



**Suppléant
AVI ASSOULY**

**LE 17 JUIN, POUR LE CHANGEMENT,
VOTEZ MARIE-ARLETTE CARLOTTI**